

**Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire**

Le conseil d'administration réuni le 30 avril 2020 a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société Magasin Général à l'assemblée générale ordinaire, **le jeudi 04 juin 2020 à 10 heures au siège de la société :28 rue Mustapha Kamel ataturk –Tunis et à distance en visioconférence** et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2019.
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019.
3. Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2019.
4. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion du Groupe Magasin Général pour l'exercice 2019.
5. Lecture des rapports des commissaires aux comptes du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2019.
6. Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2019.
7. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.
8. Affectation du résultat de la Société Magasin Général relatif à l'exercice 2019.
9. Ratification des opérations intergroupe effectuées en 2019 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
10. Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2019.
11. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2019.
12. Fixation de la rémunération du président du conseil
13. Reconduction de l'autorisation de rachat et de revente des actions propres à la société.
14. Approbation d'engagement de crédits, d'octroi d'hypothèques et de consentement de cautions
15. Approbation de la démission d'administrateurs
16. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Par ailleurs et compte tenu de la situation actuelle de l'épidémie de coronavirus COVID-19, l'Assemblée Générale devrait se tenir à distance, c-à-d sans la présence physique des actionnaires en application stricte des impératifs sanitaires et ce conformément au communiqué du CMF relatif aux modalités d'organisation de la tenue des assemblées.

En conséquence les actionnaires sont invités à privilégier leurs participations via un vote exprimé par courrier (signature légalisée) selon le formulaire unique mis à leurs dispositions via courrier électronique et sur les sites du marché financier et la bourse des valeurs mobilières avec cette convocation ou donner pouvoir au président de l'Assemblée.

Les actionnaires sont invités à envoyer une demande d'inscription à l'adresse e-mail suivante : [AG@smg.com.tn](mailto:AG@smg.com.tn) avec l'inclusion des données suivantes : Nom et prénom ou Raison sociale + CIN ou identifiant unique + Nombre d'actions + Dénomination de l'intermédiaire en bourse au plus tard le **27/05/2020**; Le bureau de l'assemblée vérifie les informations et envoie aux actionnaires une invitation à la vidéoconférence afin de pouvoir participer à l'assemblée en temps réel

Les actionnaires ayant envoyé leur adresses emails pourront :

- Se renseigner sur les modalités d'organisation de cette assemblée générale.
- Consulter les documents de l'assemblée qui leurs seront envoyés via leurs adresses emails.

Les actionnaires sont appelés à envoyer leurs questions sur l'adresse email suivante

[AG@smg.com.tn](mailto:AG@smg.com.tn) jusqu'à la date du **30/05/2020**.

Le bureau de l'assemblée répond aux questions reçues jusqu'au **02/06/ 2020**.

Une fois rempli et signé (signature légalisée), le Formulaire unique de vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception à son siège mentionné ci haut ou par courrier électronique sur l'adresse mail suivante : [AG@smg.com.tn](mailto:AG@smg.com.tn) .

La date limite de réception du Formulaire de vote dument rempli et signé est **le 03/06/2020**.

**SOCIETE MAGASIN GENERAL – S.A - au capital de 11.481.250 DT**  
**IU au RNE : 0033128 W- N°CNSS : 035698-02**  
**Siège social : 28 rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 – Tunis**

**Convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

Le conseil d'administration réuni le 30 avril 2020 a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société Magasin Général à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra **le jeudi 04 juin 2020 à 13 heures au siège de la société : 28 rue Mustapha Kamel Ataturk-Tunis et à distance en visioconférence** et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Mise à jour des statuts conformément à la nouvelle loi n°2019-47 du 29 mai 2019 sur l'amélioration du climat des investissements
- 2- L'ajout de l'activité restauration avec ses dérivés à l'objet social de la société ;
- 3- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Par ailleurs et compte tenu de la situation actuelle de l'épidémie de coronavirus COVID-19, l'Assemblée Générale devrait se tenir à distance, c-à-d sans la présence physique des actionnaires en application stricte des impératifs sanitaires et ce conformément au communiqué du CMF relatif aux modalités d'organisation de la tenue des assemblées.

En conséquence les actionnaires sont invités à privilégier leurs participations via un vote exprimé par courrier (signature légalisée) selon le formulaire unique mis à leurs dispositions via courrier électronique et sur les sites du marché financier et la bourse des valeurs mobilière avec cette convocation ou donner pouvoir au président de l'Assemblée.

Les actionnaires sont invités à envoyer une demande d'inscription à l'adresse e-mail suivante : [AG@smg.com.tn](mailto:AG@smg.com.tn) avec l'inclusion des données suivantes : Nom et prénom ou Raison sociale + CIN ou identifiant unique + Nombre d'actions + Dénomination de l'intermédiaire en bourse au plus tard le **27/05/2020**; Le bureau de l'assemblée vérifie les informations et envoie aux actionnaires une invitation à la vidéoconférence afin de pouvoir participer à l'assemblée en temps réel

Les actionnaires ayant envoyé leur adresses emails pourront :

- Se renseigner sur les modalités d'organisation de cette assemblée générale.
- Consulter les documents de l'assemblée qui leurs seront envoyés via leurs adresses emails.

Les actionnaires sont appelés à envoyer leurs questions sur l'adresse email suivante [AG@smg.com.tn](mailto:AG@smg.com.tn) jusqu'à la date du **30/05/2020**.

Le bureau de l'assemblée répond aux questions reçues jusqu'au **02 juin 2020**.

Une fois rempli et signé (signature légalisée), le Formulaire unique de vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception à son siège mentionné ci-haut ou par courrier électronique sur l'adresse mail suivante : [AG@smg.com.tn](mailto:AG@smg.com.tn)

La date limite de réception du Formulaire de vote dument rempli et signé est le **03/06/2020**.